

Charenton : la ville crée un fonds de soutien pour ses commerces et entreprises

Une enveloppe de 250 000 euros a été allouée. Les premiers candidats qui avaient déposé un dossier pour en bénéficier viennent d'être sélectionnés.



Charenton, le 17 mars. Benjamin Lerouge, patron du restaurant le Bistrot de Charenton, apprécie ce petit bol d'air offert par la ville à sa trésorerie. LP/Marine Legrand

Par Marine Legrand

Le 18 mars 2021 à 11h27

Soutenir les commerçants et entrepreneurs de la ville coûte que coûte. Charenton-le-Pont a décidé de leur offrir un coup de pouce financier pour faire face à la crise économique sans précédent du Covid-19.

La mairie vient de créer un fonds de soutien de 250 000 euros avec le territoire [Paris-Est-Marne-et-Bois](#) et la CCI 94. Les aides s'échelonnent de 1 000 à 10 000 euros. Les professionnels charentonnais peuvent déposer leur candidature depuis le 1^{er} mars.

Soutien réel pour leur trésorerie

Les premiers arbitrages ont eu lieu mi-mars. Dix restaurateurs et entrepreneurs ont déjà été sélectionnés. « À eux seuls, ils représentent près de 40 emplois sur la ville », se réjouit Hervé Gicquel (LR), le maire.

Parmi eux, le DJ Emmanuel Attiach. Sa société d'animation événementielle One Dream One Event est à l'arrêt depuis des mois. « Ma dernière prestation fut un mariage le 9 septembre 2020, confie-t-il. Je vais faire une année quasi blanche. Cette aide de la commune est d'autant plus la bienvenue que je ne rentre dans aucun critère pour bénéficier des aides de l'Etat car, en plus de mon activité de DJ, je suis gérant-salarié d'une société du bâtiment qui, heureusement, me permet de vivre en ce moment. »

« Ce type de fonds ne comblera pas tout mais aidera réellement notre trésorerie, témoigne Benjamin Lerouge, patron du Bistrot de Charenton. Actuellement, par exemple, on doit payer la taxe d'apprentissage. » Il se dit « très reconnaissant » envers la mairie car, comme tous les restaurateurs, ses comptes sont mis à mal par la crise depuis mars 2020. « Or, les vraies aides n'ont commencé à arriver concrètement qu'en novembre. »

Protéger l'emploi local

S'il existe [de nombreuses aides](#) (Etat, région, département, agglomération...), le maire tenait à en ajouter une à l'échelle communale « car les professionnels de notre territoire subissent des pertes importantes et représentent tout un bassin d'emplois », justifie Hervé Gicquel.

Cette enveloppe de 250 000 euros est un effort financier pour la ville : « Nous avons moins de marge de manœuvre qu'avant mais il nous paraissait essentiel de manifester notre solidarité envers eux. Certains sont fermés depuis dix mois et n'ont toujours pas de réelle perspective pour la suite. »

Contact : 01.46.76.50.03. Pour postuler au fonds de soutien de Charenton : www.charenton.fr/economie_emploi/entreprises_offre_services.php